

CT du 30 avril 2020

Vote unanime contre



Ce CT visait à renouveler les expérimentations à Nice, arrivant à leur terme ce 30 avril 2020. Cette date « sur le fil du rasoir » est issue de deux reports décidés par les encadrements **local** et **national**, sans que cela ne **donne** pour autant lieu à de quelconques échanges entre temps.

Le SNICTA dénonce cette absence de dialogue social, en totale rupture avec la démarche dans laquelle s'inscrivent les contrôleurs niçois depuis longtemps. En particulier lors des trois dernières années dans un contexte de sortie de crise et d'augmentation du trafic, ils ont su adapter leur organisation du travail minimiser les délais sur le premier aéroport de province

Le projet de l'administration, mal conçu et non concerté, est un non-sens opérationnel :

- ☹ une première année d'XP sans cycle J0, avec report de ceux-ci les deuxième et troisième années, voire au-delà, sans aucun cadrage ni offre de trafic objectivée !
- ☹ une **augmentation** des restriction des droits à absences, pourtant **déjà** les plus contraints de France, y compris en 2020 alors même que le service refuse la mise en place de cycles J0. Cette restriction a **cependant** été amendée en CT **pour 2020**.

Ce projet a fait l'objet d'un vote unanime contre de la part des organisations syndicales. Suite à ce vote, le SNICTA a proposé un projet amendé permettant, d'une part, de tenir compte de la crise sanitaire et économique actuelle et, d'autre part, de ne pas obérer l'avenir :

- ☹ une première année d'XP avec 4 cycles J0 pour couvrir le mois d'août et le salon nautique de Cannes. Les deuxième et troisième années à 10 cycles J0 en moyenne pour accompagner la reprise ;
- ☹ un calendrier des droits à absences en 2020 cohérent avec la situation actuelle.

Ce projet a été soumis au vote : 5 POUR (SNICTA, FO), 2 CONTRE (UNSA), 1 ABSTENTION (CGT).

Le SNICTA ne peut accepter le renouvellement XP proposé unilatéralement par le service, faisant fi du passé et de l'avenir. Et maintenant, faute de validation de la contre-proposition du SNICTA pourtant proactive et cohérente avec la situation actuelle, l'administration arrête-t-elle les XP ?